

BTS Professions immobilières

N° RNCP14922

Public

Le public cible est constitué majoritairement de lycéens et étudiants en réorientation titulaires d'un baccalauréat général, d'un bac technologique ou professionnel.

Prérequis

Être titulaire ou en cours d'obtention d'un baccalauréat général, technologique ou professionnel ;

Avoir de l'intérêt pour le commerce et la vente

Avoir le sens relationnel et le goût de la négociation

Être dynamique, responsable et rigoureux

S'intéresser au marché de l'immobilier

Avoir le goût de développer des échanges à finalité commerciale

Avoir de l'appétence pour argumenter, négocier et valoriser des produits et une réelle fibre commerciale

Dispositions pratiques

Effectif maximum : 15 participants

Modalités et délais d'accès

Le BTS Professions immobilières est accessible à tout titulaire d'un baccalauréat : bac STMG, bac pro, bac général. Accès sur dossier, voire tests et/ou entretien.

Présentation générale

Le titulaire du BTS Professions immobilières exerce son activité au sein de cabinets d'administration de biens, d'agences immobilières, d'organismes HLM, d'offices notariaux, de sociétés de promotion-construction ou de collectivités gérant leur patrimoine immobilier.

L'ensemble de ces activités s'appuie sur une dimension affirmée de service, de conseil et de communication. Il est donc nécessaire que le titulaire du diplôme maîtrise toutes les facettes de la communication professionnelle : négociation, animation de réunions, rédactions d'écrits administratifs, juridiques ou commerciaux... Pour mener à bien son activité de conseil, il doit également assurer une veille dans les domaines juridique, économique, architectural, urbanistique...

Objectifs

Préparation à l'examen suivant : BTS Professions immobilières

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 5

N° de fiche RNCP14922

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/14922/>

Le BTS Professions immobilières forme des professionnels des services de l'immobilier exerçant leur activité au sein de cabinets d'administration de biens, d'agences immobilières, d'organismes HLM ou de sociétés de promotions-constructions. Le conseil et le service constituent le socle de leur activité et requièrent la mobilisation de nombreuses compétences relationnelles, juridiques, organisationnelles, administratives, commerciales, financières, comptables, fiscales, etc. La transaction immobilière vise à assurer le conseil et l'intermédiation entre un offreur (vendeur ou bailleur) et un demandeur (acquéreur ou locataire) d'un bien immobilier. La gestion immobilière consiste à assurer l'administration de

biens immobiliers collectifs (gestion de copropriété) ou privés et publics individuels (gestion locative). Les débouchés sont donc variés : négociateur immobilier, gestionnaire de biens locatifs, gestionnaire de copropriété, comptable de copropriété, etc. Avec de l'expérience, le titulaire de ce BTS peut aussi devenir chef d'entreprise par la création ou la reprise d'une agence ou d'un cabinet d'administration de biens (syndic de copropriété, gestion locative).

Contenu de formation

Le BTS Professions immobilières en alternance s'effectue sur une durée de 2 ans après le Baccalauréat.

La formation se déroulera sur 2 jours par semaine en école (lundi et mardi) et le reste en entreprise.

Le programme comprend des matières en enseignement général et des matières en enseignements professionnels :

Enseignement général :

culture générale et expression

Anglais

Enseignement professionnel :

Conseil en ingénierie de l'immobilier

Communication professionnelle en français et en langue étrangère

Techniques immobilières

Transaction immobilière

Gestion immobilière

Aide à la vie professionnelle

Modalités pédagogiques

Moyens pédagogiques :

- Apports théoriques et méthodologiques
- Mise en situation
- Livret de formation

Méthodes :

- Active
- Interrogative
- Affirmative
- Démonstrative
-

Modalités :

- Présentiel et distancielle
- Alternance formation / entreprise
- Point en amont de la formation avec restitution du besoin client.
- Point en fin de journée de formation, recueil des impressions
- Mises en situation
- Évaluation à chaud en fin de formation, débriefing sur l'écart éventuel, formalisation d'une régulation sur les points soulevés.

Mentor Institut s'engage à adapter chaque formation aux besoins réels du stagiaire. L'animation est basée sur une pédagogie active, avec des exercices pratiques et personnalisés qui permettent l'ancrage en temps réel.

Cette animation s'appuie sur une alternance d'exposés théoriques et pratiques. Vidéo projection. Support de cours délivré à chaque participant. Travaux pratiques.

Compétences et capacités professionnelles visées

- dans le domaine de la transaction immobilière : assurer le conseil et l'interface entre le vendeur et le demandeur d'un bien immobilier, dans des emplois de chef de vente, négociateur, assistant commercial.

- dans le domaine de la gestion de copropriété : assurer les fonctions de syndic de copropriété : prise en compte de l'environnement juridique de l'immeuble, gestion budgétaire et comptable de l'immeuble, entretien de l'immeuble, organisation et tenue des assemblées générales.

- dans le domaine de la gestion locative : exercer les fonctions de conseiller en location, chargé d'attribution (secteur social), gestionnaire locatif ou assistant en gestion locative. Il assurera dans ce cadre deux activités principales : conclusion de mandats de gestion, gestion des baux sur leur durée.

Règlement d'examen

RÈGLEMENT D'EXAMEN

BTS Professions immobilières			Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité. Formation professionnelle continue dans les établissements publics habilités		Formation professionnelle continue dans les établissements publics habilités		Voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non habilité, Formation professionnelle continue dans les établissements publics non habilités ou en établissement privé, enseignement à distance candidats justifiant de 3 ans d'expérience professionnelle	
Épreuves	unité	coef	Forme	durée	Forme	durée	Forme	durée
E1 Culture générale et expression	U. 1	3	Ponctuelle Écrite	4 h	CCF 3 situations d'évaluation		Ponctuelle écrite	4 h
E2 Langue vivante étrangère (*)	U. 2	2	Ponctuelle écrite	2h	CCF 2 situations d'évaluation		Ponctuelle écrite	2h
E3 Conseil en ingénierie de l'immobilier	U. 3	4	Ponctuelle écrite	3 h	CCF 3 situations d'évaluation		Ponctuelle écrite	3 h
E4 Communication professionnelle en français et en langue étrangère	U. 4	2	CCF 1 situation d'évaluation		CCF 1 situation d'évaluation		Ponctuelle orale	20 min. + 20 min de prépa
E5 Techniques immobilières		6	Ponctuelle		Ponctuelle		Ponctuelle	
- Transaction immobilière	U. 51	3	écrite	3 h	écrite	3 h	écrite	3 h
- Gestion immobilière	U. 52	3	écrite	3 h	écrite	3 h	écrite	3 h
E6 Conduite et présentation d'activités professionnelles	U. 6	4	CCF 2 situations d'évaluation		CCF 2 situations d'évaluation		Ponctuelle Orale	40 min
Épreuve facultative								
EF1 Langue vivante 2	UF. 1		Ponctuelle Orale	20 min (1)	Ponctuelle Orale	20 min (1)	Ponctuelle Orale	20 min (1)

(*) Les langues vivantes autorisées sont les suivantes : anglais, allemand, espagnol, italien, portugais.

Durée

24 Mois

Date

Septembre 2024 à juin 2026

Lieux

8/10 rue Albin Haller 54000 Nancy

Coût

Financés intégralement par l'OPCO de l'entreprise dans le cadre d'un contrat d'apprentissage.

Accessibilité

Mentor Institut est totalement accessible aux personnes en situations d'handicap
Nos intervenants savent adapter leurs méthodologies pédagogiques en fonction des différentes situations d'handicap.

Vous pouvez contacter notre référent handicap :

Cabinet SI CONSULTING

contact@siconsulting-certification.fr

[03 57 75 98 07](tel:0357759807)

Hébergement

L'hébergement n'est pas pris en charge par Mentor Institut cependant des hébergements se situent à proximité des locaux et plusieurs plateformes les recensent.

[Exemple d'hébergement lors d'une formation](#)

Restauration

La restauration n'est pas prise en charge par Mentor Institut mais un coin repas est mis à disposition. Un grand nombre d'établissements de restauration sont présents à proximité des locaux.

Responsable de l'action /

Contact

Nom du représentant de l'établissement : Florent DULOISY

Téléphone : 03 56 55 00 70

Courriel : contact@mentorinstitut.com

Formateur

Formateur : Florent DULOISY

Téléphone : 03 56 55 00 70

Courriel : contact@mentorinstitut.com

Suivi de l'action

Mise en place d'outils permettant de vérifier la réalité du suivi de la formation par les stagiaires :

- Feuille d'émargement

- Carte de progression des apprentissages ou livret de suivi des apprentissages (Alternance ou non)
- Convention de période en entreprise
- Tous échanges avec compte rendu formalisé
-

Evaluation de l'action

Les candidats s'inscrivent à l'examen du diplôme. Ceux qui ont préparé le diplôme dans le cadre de la formation professionnelle continue ou de la validation des acquis de l'expérience reçoivent de manière automatique, pour les unités du diplôme qui ont fait l'objet d'une note égale ou supérieure à 10 sur 20 ou d'une validation des acquis de l'expérience, une attestation reconnaissant l'acquisition des compétences constitutives de ces unités du diplôme, et donc des blocs de compétences correspondants. Ceux qui ont préparé le diplôme par une autre voie reçoivent cette attestation s'ils en font la demande.

Le diplôme est obtenu par l'obtention d'une note moyenne supérieure à 10/20 à l'ensemble des épreuves. Le candidat ayant déjà validé des blocs de compétences peut être dispensé des épreuves correspondantes.

les indicateurs de résultats

Ils sont calculés par les ministères chargés de la formation professionnelle et de l'éducation nationale et sont disponibles sur :

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

indicateurs de réussite : BTS - Profession Immobilière

- **Taux d'obtention du diplôme ou titre professionnel** : Résultats disponibles mi-novembre 2023
- **Taux de poursuite d'étude** : 82% (Année 2021-2022 - poursuite d'étude de la 1ère à la 2ème année)
- **Taux d'interruption en cours de formation** : 13% (Année 2021-2022)
- **Taux d'insertion professionnelle à 6 mois** : 72%(Enquête 2019)
- **Taux de rupture des contrats d'apprentissage** : 16% (Année 2021-2022)

Indicateur de satisfaction :

- **Taux de satisfaction des apprenants** : 73% (Baromètre MediaSchool 2022)

Pour aller plus loin

Métiers visés :

Agent immobilier, négociateur immobilier, gestionnaire de parc, syndic de copropriété, conseiller en location, chargé d'attribution (secteur social), gestionnaire locatif.

Insertion professionnelle et poursuite d'études :

Le BTS Professions immobilières en alternance vous permet d'entrer directement sur le marché du travail.

Poursuite d'études possibles :

Licence professionnelle de l'immobilier et de la construction

Licence professionnelle métier du droit de l'immobilier

Licence professionnelle activité immobilière

Licence professionnelle management et droit des affaires

Licence professionnelle Métiers du BTP, bâtiment et construction parcours gestion technique du patrimoine immobilier

Licence générale Droit Économie Gestion, parcours professions métiers de l'immobilier

Licence générale Économie et Gestion parcours MIPI (Management,
Ingénierie des services et Patrimoines Immobiliers)...